

LE GRAND BISSE D'AYENT

Second épisode, du 15^e au 19^e siècle

Grand Bisse d'Ayent : épisode 2

Le second épisode de l'histoire du Grand Bisse d'Ayent, que nous allons vous conter, prend place entre la fin du 15^e siècle et le début du 19^e. Ces siècles sont marqués par un climat rude (le petit âge glaciaire), une situation économique globalement difficile en Valais (ancien régime) et des épisodes d'épidémies en Europe.

Il s'agit d'une longue période de 300 ans qui est malheureusement peu documentée et durant laquelle le bisse et son consortage évoluent peu. Certains documents nous permettent toutefois de mettre en avant 3 éléments notables de cette époque concernant le Bisse d'Ayent.

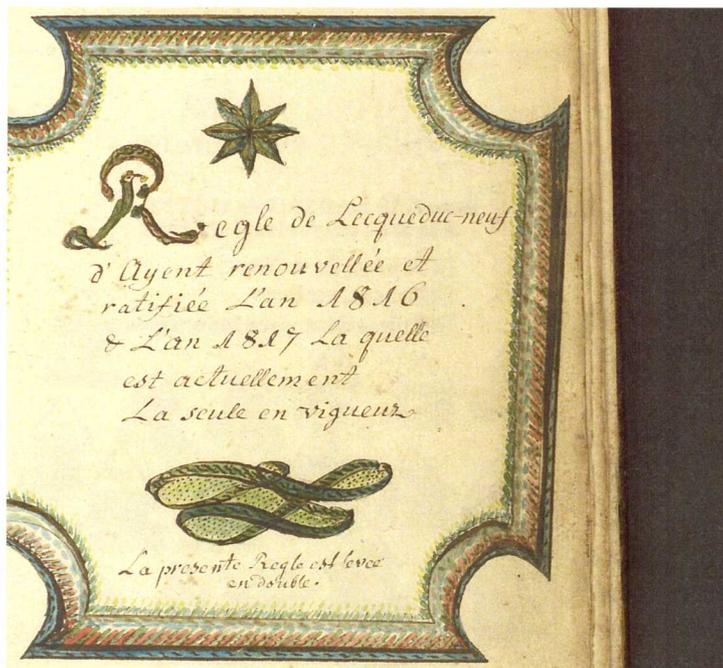
Droits d'eau :

Tout d'abord, une révision des droits et des statuts (« le ratement ») a lieu en 1683-84. Des mises-à-jour périodiques sont effectuées afin de tenir compte de l'évolution de la population et des familles. Le dernier a lieu en 2011 avec un passage à l'informatique. A chaque ratement, l'acte de 1448 est rappelé comme acte fondateur de l'organisation. En 1683, à la criée publique, les absents ont torts et perdent leurs droits.

A la différence du Bitailla où les droits d'eau sont liés aux terrains et s'héritent et se vendent avec eux, les droits du Grand Bisse s'héritent, s'achètent ou se vendent de manière indépendante. Quelle en est la raison ? Une des explications se retrouve dans les objectifs du consortage, de rendre plus équitable la gestion des droits et d'éviter de voir les grands propriétaires terriens devenir « maître de l'eau ». La compréhension des droits d'eau est complexe et liée à des questions de pouvoir. Par exemple, les femmes, en se mariant avec un « non-bourgeois » perdaient également leurs droits d'eau. Ce qui nous montre le statut des femmes à certaines époques.

Conflits et religion :

Ensuite, les litiges autour de l'eau



Page de titre du règlement du Grand Bisse, en 1816.

sont également documentés. En 1686, Arbaz est accusé par Grimsuat d'utiliser le canal du Grand Bisse pour amener l'eau du Bitailla. La justice de l'époque demande de séparer dans des canaux différents l'eau du bisse d'Ayent et du Bitailla. De même, la plupart des torrents sont définis, soit liés à un bisse, soit non.

Souvent, c'est l'évêque lui-même qui tranche les conflits. Par exemple au sujet de l'alpage de Mondralèche entre Ayent et Lens, l'évêque se rend sur place pour régler les différends. On perçoit l'importance de la religion comme pouvoir. Cette époque est marquée par un lien fort à la religion et des conflits fréquents autour de l'eau. Les écrits du Chanoine Fardel et du Curé Crettaz sont des témoignages uniques de cette période, mais vu sous l'angle religieux. De plus, le manque de documents et la tradition orale des régions campagnardes mélangent les faits avec les mythes et les légendes (voir la légende en encadré).

Organisation du Grand Bisse :

Finalement, l'organisation de l'irrigation du Grand Bisse se transforme en 1717. Les « gardes » du bisse sont présents dès le départ pour entretenir le bisse, surveiller et répartir l'eau au moyen des écluses. Cependant,

dès 1717, la fermeture des écluses doit se faire par les utilisateurs eux-mêmes, simplifiant le travail pénible des gardes.

A l'origine, le Grand Bisse est divisé en quatre quarts. Chaque quart est encore divisé en quatre, avec à chaque fois un « procureur » chargé des répartitions d'eau, des réparations et de tenir les comptes et amendes. Le canal du Bisse d'Ayent est agrandi périodiquement, ce qui montre que les besoins en eau sont plus grands que les ressources à disposition et qui explique les multiples conflits.

La suite :

Le début du 19^e siècle sera à nouveau marqué par des épisodes climatiques intenses. Les forces de la nature semblent avoir raison de la persévérance des habitants. Les glaciers avancent, le froid tue, à l'exemple de la débâcle des lacs glaciaires comme Giètro. Certains bisses sont détruits, d'autres abandonnés. Le Grand Bisse cessera même de couler durant 7 ans...

La fin de cette période est à mettre en parallèle avec l'année « sans été » en 1816, due à l'explosion d'un énorme volcan et qui marque la dernière grande disette en Europe. Malgré tout, l'eau coule toujours de nos

LÉGENDE

Différends entre
Lens et Ayent

Citons Armand Dussex* au sujet des différends entre Lens et Ayent. « L'emplacement de la prise d'eau était sujette à conflit, chacun voulant se situer plus haut que l'autre. On décida de régler le cas par une bagarre que se livrerait le meilleur lutteur de chaque contrée. A Ayent, il y avait un géant, le plus grand et le plus fort de la région et dont la réputation était connue loin à la ronde. Du côté de Lens, on s'inquiétait fortement, car aucun des hommes parmi les plus forts n'osait affronter le géant ayentôt. « Puisqu'il n'est pas possible de trouver un homme plus fort, choisissons le plus malin ». Le jour du combat arriva. Les Ayentôts sûrs de la victoire festoyaient déjà sur le lieu de la rencontre. Moins fiers, les Lensards accompagnaient leur candidat, un petit gringalet. Celui-ci cheminait silencieusement en façonnant et assouplissant une longue liane de clématite. En voyant arriver son adversaire, le géant éclata de rire. Il fit rouler ses muscles et s'apprêtait à l'immobiliser d'une seule main. Mais en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, prenant le géant par surprise, le petit Lensard l'entoura de sa liane et le ligota prestement. C'est ainsi que la victoire revint à Lens. Cette légende donna le nom de « Bisse de la Riouta », la riouta étant le nom patois donné au lien fabriqué avec la clématite. »

*«Des bisses et des hommes»

- Armand Dussex – 2009 – Imprimex Ayent : en vente dans toutes les bonnes librairies et au Musée

jours dans le Grand Bisse d'Ayent, grâce aux évolutions techniques et à la persévérance des hommes. Mais ceci est une autre histoire, à suivre au prochain épisode...

Gaëtan Morard pour
Le Groupe de travail Billet de 100-